

L'enseignement féminin dans nos écoles [fin]

Autor(en): **Gremaud, Lucie**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **69 (1940)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040704>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les écoles du canton, pages 51 à 138 (sans les poésies) ; pour le renouvellement : Odilo Zurkinden, *Wo der Adler haust*, *Berggeschichten*, *Im ewigen Schnee*, pages 111 à la fin.

On peut se procurer tous ces ouvrages aux Librairies St-Paul, à Fribourg.

2. *Section allemande* : a) diction et explication de textes, pour l'obtention : Schiller, *Maria Stuart*, et H. Federer, *Vater und Sohn im Examen* ; pour le renouvellement : Schiller, *Wilhelm Tell*, et G. Keller, *Das Fähnlein der sieben Aufrechten* ; — b) étude du français, pour l'obtention : grammaire Augé, cours supérieur, et comme lecture : René Bazin, *Une tache d'encre*, édition Velhagen und Klasing in Bielefeld und Leipzig ; pour le renouvellement : Alphonse Daudet, *Lettres de mon Moulin*, collection Nelson, morceaux : *Installation* ; *Le secret de maître Cornille* ; *La chèvre de M. Seguin* ; *Les vieux* ; *Les oranges*.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'enseignement féminin dans nos écoles (*fin*)

6. Au temps présent (soit en 1914)

N'eût-il pas suffi, — demandera-t-on peut-être, — pour les besoins de ce sujet, d'en commencer l'étude avec l'époque qui a vu proclamer et appliquer le principe de « l'obligation » dans la fréquentation des cours de travaux à l'aiguille ?

Je ne suis plus éloignée de partager cet avis et, volontiers, je redirais après je ne sais qui :

« Une seule vertu vaut un siècle d'aïeux ! »

L'obligation, cette vertu par excellence de toute organisation scolaire qui veut progresser, exerce dans l'école une influence décisive. Pourtant, il n'était pas inutile de connaître les efforts de nos ancêtres et les péripéties de la lutte engagée, le long des âges, pour motiver le droit d'inscrire, dans les lois fondamentales du pays, cette clause sans laquelle les mesures les plus progressistes que recommande la pédagogie restent plus ou moins stériles. Si mes recherches ont abouti à un exposé quelque peu étendu, elles m'ont procuré la surprise de retrouver certains faits intéressants et utiles à rappeler, parce qu'ils permettent d'apprécier le présent avec plus de justice.

Négligeant donc « l'obligation » qui est consacrée par les lois et aussi par une tradition presque séculaire, je porterai mes futures investigations sur les points suivants :

- 1° Locaux et mobilier scolaire ;
- 2° Cours et élèves ;
- 3° Durée de la scolarité ;
- 4° Institutrices et maîtresses d'ouvrages ;
- 5° Matériel d'école ;
- 6° Modes et méthodes d'enseignement ;
- 7° Programme ;
- 8° Procédés divers ;
- 9° Surveillance et examens ;
- 10° Conférences et leçons d'application ;
- 11° Cours complémentaires ; écoles ménagères.

« Chacun de ces titres embrassant les notions actuelles en matière d'organisation et de didactique des branches féminines à l'école primaire, a reçu, dans la monographie de M^{lle} Gremaud, un développement tel qu'il comporte un ensemble de 47 pages in-folio manuscrites. Il ne saurait être question de les résumer en quelques pages de notre *Bulletin*. Aussi bien, quelque fouillée que soit cette documentation établie en 1914, elle n'a point la prétention d'apporter des directions sinon nécessaires, du moins utiles, aujourd'hui, au personnel de nos cours de travaux à l'aiguille. Cinq lustres ont passé sur ces pages. Le temps a fait son œuvre et même, dans cet ordre restreint de notre enseignement, des progrès se réalisent sans cesse. Nos écoles de travaux à l'aiguille appliquent de plus en plus les perfectionnements entrevus par l'historiographe de notre enseignement féminin.

« Est-ce à dire que les pages dictées naguère par une expérience incontestable, ne pourraient être, aujourd'hui encore, de quelque utilité à nos lectrices ? Nous imaginons que cette étude animée par le désir du progrès scolaire, ferait la matière de discussions profitables dans les conférences d'institutrices et de maîtresses d'ouvrages. C'est à cette fin que ce travail dont nous avons déjà inséré la partie historique, a été confié à l'École normale ménagère où les personnes intéressées en obtiendront facilement la communication.

« Nous achevons, dès lors, cette publication en reproduisant les conclusions de la monographie que son auteur a consignées sous le titre :

(Réd.)

« *Vers l'avenir !* »

Le passé de l'enseignement des travaux à l'aiguille offre, dans ses développements successifs, une courbe ascendante dont le point terminal est élevé. Pourtant, il y eut, jadis, des périodes bien ternes où les branches féminines jouaient le rôle de parentes pauvres. Avec M^{me} de Sévigné « pardonnons au passé en faveur de l'*avenir* puisqu'il est éclairé par l'espérance ».

Que sera cet avenir ? Quel progrès réalisera-t-il ? Quelles pré-occupations devra-t-il satisfaire ?

« L'avenir est à Dieu ! » écrivit le poète. S'il échappe à nos investigations, nous essayerons, néanmoins, de pénétrer le mystère qui l'enveloppe et d'entrevoir les réalités futures dans une aspiration vers de nouveaux progrès.

Tout d'abord, comme chaque enseignement qui veut suivre le courant moderne, nos leçons de travaux à l'aiguille devront renforcer leur caractère pratique et utilitaire. L'école poursuit un objectif professionnel en préparant les élèves aux tâches qui les attendent dans la famille, et l'on ne fera jamais assez pour les rendre habiles et expertes aux occupations domestiques. La vie, — n'est-ce pas le cri général ? — devient plus difficile ; les besoins s'accroissent et les ressources des ménages ne suivent pas la même progression. Que nos jeunes filles apprennent donc à suppléer par leur habileté, par leur ingéniosité même, à tout ce qui, dans les familles, devient un motif de dépenses sous le rapport des vêtements et linges familiaux. Ainsi, nos leçons concourront à soulager des situations parfois étroites et difficiles.

Mais un enseignement qui bornerait son action à remplir ce but unique, important sans doute, mais terre à terre, ne laisserait pas d'être insuffisant. Il doit tendre à mieux en s'élevant vers la région supérieure, en embrassant un plus large horizon. « Vraiment, me dira-t-on peut-être, à quoi bon voir de si haut et penser de si loin, quand la vie est si courte et le but si rapproché ? » Je m'explique et, ce faisant, je suis sûre d'interpréter le sentiment de nos bonnes et dévouées maîtresses. A aucun prix, elles n'entendraient restreindre ainsi leur champ d'activité et transformer les leçons de travaux à l'aiguille en ouvrages où l'on s'applique à acquérir une grande dextérité des doigts, une technique complète en couture, en tricot et en raccommodage. Même dans cette sphère modeste des occupations manuelles, elles songeront à remplir une fonction plus élevée et à être avant tout des éducatrices.

Le monde retentit de récriminations multiples ; on reproche à la femme sa propension au luxe, son goût pour la mode et la dépense. A voir avec quelle facilité elle achète tant de confections que ses doigts exercés seraient à même d'ouvrer, on se demande si l'activité et le travail auraient diminué dans son estime. Tout en faisant la part de l'exagération, nous devons réagir. L'école sera puissante à cet égard si, dans ses leçons d'ouvrage, l'institutrice inculque, en même temps que le goût des occupations domestiques, l'amour du travail et l'esprit d'économie ; si elle enseigne le sérieux de la vie et le sens de la responsabilité qui est un devoir de la femme et de la mère.

Suivre le courant moderne dans ce qu'il a de bon et de généreux, c'est fort bien. Ne sera-ce pas la tâche de l'école et de nos cours

d'instruction féminine, sous la réserve de le combattre dans ses travers et d'enrayer ses excès ? En un mot, élevons la jeune fille, non pas avec le seul souci de lui mettre un outil à la main et de lui apprendre à s'en servir, mais en la dotant de bonnes habitudes et des vertus d'ordre, de discipline, de solidarité, de prévoyance et autres qui, plus que jadis, seront indispensables à la gardienne du foyer.

Au point de vue purement scolaire, l'avenir de nos écoles d'ouvrage repose sur une marche constante vers les progrès didactiques et techniques. Nous favoriserons les vues pédagogiques modernes si, par un enseignement vivant et actif, nous éveillons l'esprit d'observation, d'initiative personnelle et de réflexion, développant ainsi de précieuses facultés. De plus en plus, nos méthodes doivent être approfondies, les procédés choisis avec soin, le matériel et l'outillage perfectionnés de telle sorte que le temps scolaire soit mieux et plus utilement rempli.

Pour obtenir ces résultats, il convient de donner au personnel enseignant une formation plus soignée que jamais. Comment faire aimer l'arithmétique si l'esprit du maître reste fermé à l'intelligence de cette discipline ? On pourra se demander comment une maîtresse d'ouvrage inspirera le goût du travail des mains si les siennes sont inhabiles à ces exercices et si, partant, elle n'a pour cette branche ni estime, ni entraînement. Une formation normale complète assurera, dès lors, le succès de l'enseignement destiné aux filles. La qualité du programme de l'enseignement est un facteur également essentiel. Notre plan en usage a été un réel facteur de progrès ; il a fait son temps et sa revision semble s'imposer. Dans sa réédition, il y aura lieu de tenir compte des fruits de l'expérience, notamment de la précision des exercices et surtout du principe que les élèves de chaque cours doivent être appliqués au même travail collectif afin que toutes puissent profiter utilement des directions de leur maîtresse. Enfin, pourquoi ne souhaiterions-nous pas que la livraison du matériel scolaire devienne progressivement gratuite dans toutes les écoles ? Cette amélioration, considérée dans la seule suppression du gaspillage, serait bien de nature à faire comprendre aux élèves qu'il n'est pas de petites économies. (Mais les circonstances actuelles donnent à ce vœu, en soi fort légitime, le caractère d'un pieux désir. *Réd.*)

Nos cours de travaux à l'aiguille garderont, malgré tout, une apparence moins relevée que d'autres enseignements qui agissent plus directement sur l'âme de l'enfant. Les travaux domestiques sont modestes, assurément ; ils ne sont pas moins méritoires. L'imagination des poètes s'est donné libre carrière sur ce thème gracieux. Ils ont créé ces « bons génies » qui filaient ou cousaient dans des foyers déserts. Ils n'agitent plus les fuseaux, nos modernes petits génies ; mais aptes à toutes les occupations domestiques, ils ne se

laissent point rebuter par leurs difficultés ou leur monotonie et ils savent élever leur tâche à la hauteur de ce qui a nom : le devoir. Nos cours ne se sont-ils pas efforcés de doter la jeune fille des qualités qui feront d'elle un membre précieux de la famille et de la société, un agent de prospérité économique et de relèvement moral ?

LUCIE GREMAUD.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de Gottfried Keller (1819-1890)

Toute la Suisse allemande a célébré le cinquantième anniversaire de la mort de son plus grand écrivain, de son écrivain le plus représentatif en tout cas, Gottfried Keller. La Suisse française s'y est associée, par sympathie et sur la foi en les dires de nos concitoyens d'outre-Sarine plutôt que par connaissance personnelle et répandue de l'œuvre de ce personnage. Et bien rares sont ceux qui ont lu jusqu'au bout la seule œuvre du Zuricois génial, traduite en français, *Henri le Vert*. Œuvre complexe et singulière, tenant à la fois de l'autobiographie, du roman, de l'analyse psychologique, de l'essai moral et même de la dissertation pédagogique. Nous n'encombrerons point le *Bulletin* d'une étude sur Keller. Mais il est une page curieuse d'*Henri le Vert* où l'auteur décrit une classe où l'on usait de l'enseignement mutuel. Notre contribution à la littérature du cinquanteaire consistera simplement à la reproduire, nous souvenant qu'elle ne diffère pas du système préconisé à Fribourg un peu auparavant par le P. Girard. Gottfried Keller y rapporte ce qu'il a vécu alors qu'il avait six ans et jusqu'à douze ans, donc entre les années 1825 et 1830, les belles années de la vogue de l'enseignement mutuel.

La classe, dans son aménagement, présentait bien des éléments divertissants... Ce n'était point une institution publique ; elle avait été fondée par une société d'utilité générale et destinée, comme le peuple manquait alors de bonnes écoles élémentaires, à procurer aux enfants des indigents une meilleure éducation ; c'est pourquoi on l'appelait l'Ecole des pauvres. On y appliquait la méthode de Pestalozzi-Lancaster, et même avec un zèle et un dévouement qu'on ne rencontre d'ordinaire que chez les instituteurs enthousiastes des écoles privées...

Dans une grande salle étaient instruits une centaine d'enfants, garçons et filles, de cinq à douze ans. Six longs bancs d'école se dressaient au milieu, occupés par les élèves de l'un des deux sexes ; chacun constituait une classe d'âge, et devant se tenait un élève avancé, de onze à douze ans, qui instruisait tous ceux du banc qui lui était confié, tandis que les enfants de l'autre sexe étaient rangés